

# Certificat d'attribution du label qualité

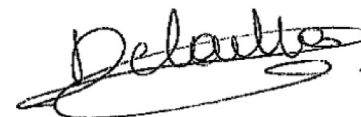
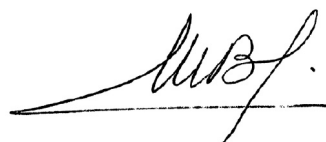
délivré par les Branches professionnelles des  
salariés et des assistants maternels du particulier  
employeur.

Pour l'organisme de formation :

## ARIFTS

**Adresse :** 6 rue Georges Morel, 49045 ANGERS

Témoign de son engagement en faveur de la qualité de la professionnalisation du secteur de  
l'emploi à domicile.



**assinat**  
Branche Professionnelle  
Assistants Maternels  
du Particulier Employeur

**SPE** Branche  
professionnelle  
des salariés  
du particulier  
employeur

Le présent certificat a été délivré conformément à la décision de la commission de labellisation du 24/10/2017.  
Il est valable du 24/10/2017 au 23/10/2020. Il ouvre l'accès à la dispense des formations et de l'accompagnement de la  
validation des acquis de l'expérience pour les formations de l'offre prioritaire et des certifications des Branches  
professionnelles des salariés et des assistants maternels du particulier employeur.